



L'Info



Penser l'avenir du travail

Comment penser le travail de demain en intégrant les développements technologiques au bénéfice des travailleurs et pas contre eux? Le congrès de la CSC, réuni à Ostende les 10,11 et 12 octobre, a débattu de ces défis et fixé orientations et balises pour l'avenir.

> P 3 à 6

LES TITRES SERVICES NE SONT PAS UNE SOLUTION POUR L'ACCUEIL DE L'ENFANCE

Le dispositif des titres-services ne doit pas être utilisé pour pallier le manque de structures adaptées en matière d'accueil extra-scolaire. Utiliser ce dispositif serait apporter une fausse solution à un vrai problème

La déclaration de Politique régionale (DPR) du nouveau gouvernement wallon mentionne l'intention d'«étendre le mécanisme des titres-services à l'accueil et au transport d'enfants de 3 à 11 ans» et de veiller au renforcement des qualifications et à une formation adéquate des encadrants.

La CSC wallonne adhère à l'objectif d'augmenter l'offre d'accueil extra-scolaire, largement insuffisante et même inexistante dans certaines zones, et met en avant la nécessité de renforcer l'offre d'accueil d'enfants malades, trop limitée, au domicile des parents.

En revanche, elle s'oppose fermement à ce que le dispositif des titres-services soit utilisé pour pallier le manque de structures adaptées. Ce dispositif a fait ses preuves, mais il présente certains défauts dont celui de ne pas être accessible aux utilisateurs qui disposent d'un revenu modeste. «*Les titres services, de par la déductibilité fiscale qu'ils permettent, profitent davantage aux classes moyennes et aisées*» explique Thierry Jacques du service d'étude de la CSC. Par ailleurs, l'accueil et la garde d'enfants sont des métiers pour lesquels une formation et une qualification professionnelle sont indispensables, avec des règles précises qui sont convenues entre les acteurs du secteur et reconnues par les pouvoirs publics. À ce propos, la déclaration du gouvernement wallon ne rassure pas la CSC wallonne. Thierry Jacques, pas rassuré lui non plus, explique: «*Rien dans la DPR ne garantit qu'une entreprise qui occupe des personnes en titres services, soit soumise aux mêmes exigences de professionnalisation. Il faut mettre les moyens financiers nécessaires à la disposition des services agréés dans l'accueil de l'enfance pour créer des emplois et un statut de qualité.*»



La CSC plaide pour que les Régions wallonne et bruxelloise investissent dans l'accueil extra-scolaire.

La CSC plaide pour que la Région wallonne et la Région bruxelloise investissent dans l'accueil extra-scolaire, en donnant à la Fédération Wallonie-Bruxelles qui assure la compétence sur ce secteur, les moyens financiers indispensables pour accroître l'offre qui existe aujourd'hui de la part d'opérateurs de qualité. Elle attend également des communes qu'elles jouent leur rôle en la matière, comme certaines le font déjà largement, en mobilisant les moyens financiers nécessaires.

TIRAGE MOYEN
200.000 exemplaires

RÉDACTION
chaussée de Haecht, 579,
B-1030 Bruxelles [Belgique]
Tél : 02 244.32.86
Fax : 02 246.30.10
E-mail presse@acv-csc.be

Pour obtenir votre correspondant,
faites le 02/244 suivi des quatre
chiffres indiqués.

ABONNEMENTS ET POSTE
Mårleen Verlee [3281]
mverlee@acv-csc.be

CHEF DU SERVICE PRESSE
Brigitte Jaspard [3291]
bjaspard@acv-csc.be

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Daniel Dellisse [3287]
ddellisse@acv-csc.be

RÉDACTION
David Morelli [3289]
dmorelli@acv-csc.be
Donatienne Coppieters [3283]
dcoppieters@acv-csc.be

MISE EN PAGE
Patricia Martin [3297]
patriciamartin@skynet.be
Marie-Hélène Toussaint [3298]
M-HToussaint@skynet.be

ÉDITEUR
Confédération des syndicats chrétiens [CSC]

IMPRIMERIE
Remy-Roto Beauraing



La CSC en congrès pour penser l'avenir du travail

La CSC a tenu, les 10, 11 et 12 octobre derniers, son 36^e congrès statutaire à Ostende pour trouver des réponses à cette question fondamentale: #queltravaildemain

© Rude Vanlathem

Pendant trois jours, 900 militants mandatés par leurs organisations se sont réunis à Ostende pour discuter et voter les 25 lignes de force qui constitueront la feuille de route de la CSC pour les années à venir. «*Dans ce monde qui semble perdre le nord, il nous importe, à nous, militantes et militants de la CSC de ressortir notre boussole, de garder des repères, de prendre le temps de revenir à nos équations de base...*» déclare Marie Hélène Ska, secrétaire générale de la CSC, dans son discours d'accueil des participants.

Grâce à cette boussole, la CSC choisira la voie qui lui permettra d'atteindre ses objectifs et revendications concernant ce que devrait être, à ses yeux, le travail de demain.

Impacts technologiques sur l'emploi

Marc Leemans, président de la CSC, a rappelé que le congrès de 2010, intitulé «*Construisons demain*», pointait déjà trois tendances lourdes quant à l'évolution du travail: l'évolution démographique et le vieillissement de la population, la mondialisation et la crise financière et, enfin, le réchauffement climatique. Mais «*les développements de la technologie n'avaient pas été abordés*». Le congrès de 2019 se penche sur leur impact: «*Ce n'est pas la technologie qui pose problème, mais la redistribution du gain technologique*, a-t-il précisé lors de son discours d'introduction. *Pourquoi avons-nous relativement bien survécu à la troisième révolution industrielle? Parce que nous avons été en mesure de redistribuer les gains de la productivité. Grâce aux négociations salariales, aux cotisations, à la sécurité sociale, aux services publics...*»

Le terme «transition» est indubitablement le mot clé du congrès. Durant ces trois journées, il a traversé l'ensemble des débats et des thématiques, tant lors des discussions sur les lignes de force qu'à l'occasion de débats avec des invités belges et inter-

nationaux sur les nouvelles réalités syndicales, la montée du populisme en Europe ou encore les perspectives de l'Organisation internationale du travail (OIT) sur l'avenir du travail.

Transitions

Cette transition implique de nombreux défis pour appréhender l'avenir du travail. Les projets de lignes de force les avaient répartis en trois grands thèmes qui ont longuement été débattus par les représentants mandatés par les centrales et les fédérations:

- ① «Un marché de l'emploi en transition»: les bouleversements importants induits par les transitions technologiques et écologiques sur le marché de l'emploi.
- ② «Des emplois en transition»: les questions liées à la création d'emplois de qualité où la technologie améliore le travail plutôt que de reléguer les travailleuses et les travailleurs au rang d'esclaves de la machine.
- ③ «Un monde en transition»: le développement d'une vision syndicale pour qui des solutions durables en matière de climat, de conflits, de respect des droits des travailleurs, doivent principalement venir du renforcement de la coopération internationale. Les questions liées à la politique migratoire, au commerce équitable et au travail décent dans les chaînes numériques font également partie de ce vaste thème.

Les textes issus des travaux en sections ont été votés lors de l'assemblée plénière. Il en va de même pour les «résolutions d'actualité» qui constituent la position de la CSC sur des points d'actualité brûlants et les «résolutions d'activité» qui constituent la «feuille de route» de la CSC pour les quatre années à venir.



Ce sont tous ces textes qui constitueront ce que le président et la secrétaire générale ont appelé la boussole de la CSC: «*Les textes de congrès sont des prises de position, des idées et des orientations pour le travail à venir. Ce sont des outils destinés à apporter, durant les prochaines années, des améliorations en faveur des citoyennes et citoyens dans un monde en rapide évolution.*»

D.Mo.

Revivez le congrès, (re)découvrez la vidéo du congrès, regardez les photos d'ambiance et lisez le discours de clôture sur www.queltravaildemain.be

DIX BALISES POUR APPRÉHENDER LES PHÉNOMÈNES DE TRANSITION

Adoptées par un vote en plénière, vingt-cinq lignes de force réparties en dix revendications phares définissent l'orientation de la CSC pour appréhender les phénomènes de transition.

Pendant trois jours, 900 militantes et militants ont, au nom de leurs organisations (centrale professionnelle ou fédération régionale), proposé et défendu des amendements soumis au vote pour rédiger vingt-cinq lignes de force. Marc Leemans, dans son discours de clôture, a condensé ces décisions en dix revendications phares. En voici les grandes orientations.

- ① L'humain n'est pas au service de la technologie. Au contraire, c'est la technologie qui est au service de l'humain.
- ② Ce n'est pas la technologie qui pose problème en soi, mais la répartition des gains. «*Chaque euro, quelle que soit la façon dont vous le gagnez, doit être imposé de la même façon.*»
- ③ La CSC doit guider les travailleurs dans le dédale des transitions. Dans ce cadre, «*la CSC réclame pour 2020 un droit à cinq jours de formation pour chaque travailleur.*»
- ④ La technologie peut alourdir le travail: «*Le progrès peut également être synonyme de régression. Ici en Belgique, les plateformes numériques telles qu'Uber et Deliveroo (...) ne paient ni impôts ni cotisations. Avec les représentants des Classes moyennes, nous demandons que la Cour constitutionnelle annule cette décision.*»
- ⑤ Le patron ne doit pas tout savoir: «*Le droit à la vie privée ne doit pas cesser lorsque vous cherchez un emploi ou que vous pénétrez sur votre lieu de travail.*»
- ⑥ Nécessité de rappeler les multinationales à l'ordre: «*La Belgique peut suivre [l'exemple français] en rendant les entreprises actives à l'étranger pénalement responsables de violations des droits humains, des normes fondamentales du travail et des accords internationaux sur le climat et l'environnement.*»



© Aude Vanlathem

- ⑦ Soutien à la transition climatique.
- ⑧ La migration est un phénomène irréversible: «*Pour nous, tout individu et tout droit humain compte.*»
- ⑨ Réalisation des objectifs du développement durable des Nations unies.
- ⑩ Développement d'un autre modèle de croissance: «*L'ancien modèle de croissance nuit fortement à la qualité du travail, à l'intégration des plus vulnérables, au climat ainsi qu'à l'environnement. Nous devons donc développer notre monde autrement. Cela nécessite un changement des rapports de force. L'économie doit se défaire de la spéculation boursière des actionnaires. Nous devons remettre notre monde entre des mains responsables. Reprendre le contrôle!*»

CONGRÈS, MODE D'EMPLOI

Lors du congrès, 900 militantes et militants mandatés par leurs organisations discutent et votent les lignes de force. C'est le fruit d'un long processus démocratique durant lequel elles sont d'abord préparées par les organisations puis discutées et amendées avant d'être votées au congrès.

C'est le conseil général (le «parlement» de la CSC) qui choisit le thème du congrès parmi les défis et enjeux syndicaux. Le service d'études de la CSC rédige alors les premiers documents de travail, souvent en consultant des experts mais aussi en étant à l'écoute des militants. Ainsi, en septembre 2018, des militants et militantes volontaires, venus de toutes les régions et tous les secteurs, se sont réunis deux samedis d'affilée à Bruxelles lors de journées préparatoires du congrès. Leurs réflexions et témoignages ont alimenté les discussions thématiques (horizon 2030, travail des exclus, égalité des femmes et des hommes...) et constitué la base du texte préparatoire des lignes de force du congrès.

Ce texte a alors été envoyé à tous les militants de la CSC via la revue «*Syndicaliste*». Les centrales et les fédérations l'ont lu et discuté avec leurs militants et elles y ont apporté des amendements. Puis 900 militants ont été mandatés au congrès par les centrales professionnelles, fédérations régionales ou groupes



spécifiques pour présenter les positions prises par leur organisation au cours des travaux préparatoires et les défendre via des amendements. Ensemble, ils ont donc représenté les intérêts et les aspirations des 1.500.000 affiliés de la CSC.

Enfin, les «lignes de force» ont été établies et votées en assemblée plénière. Lors de ces votes, les centrales professionnelles ont deux tiers des voix, les fédérations régionales en ont un tiers. Il en va de même lors des votes pour les résolutions d'activité et d'actualité. À l'issue des votes, les lignes de force deviennent la référence quotidienne de la CSC sur les sujets liés à la transition.

SYNDICALISME 2.1: LE DÉFI DE LA TRANSITION JUSTE

La transition fait partie des enjeux majeurs qui ont été développés à l'occasion du congrès de la CSC. Mais c'est quoi, la transition juste? Éléments de réponse avec Marie-Hélène Ska, secrétaire générale de la CSC.

La transition, sous ses différentes facettes –technologique, écologique, énergétique, économique, climatique...- constitue un défi important pour les syndicats. Marie-Hélène Ska, secrétaire générale de la CSC, qui représentait le syndicat à lors d'une conférence co-organisée par la FEC et la Revue Nouvelle⁽¹⁾, a rappelé le contexte idéologique dans lequel la transition s'engage: «*Nous continuons à être victimes du mouvement de dérégulation massif débuté dans les années 80*» constate-t-elle, certains responsables politiques et économiques continuant à en appliquer les préceptes, comme la croissance ou la productivité, sans chercher à trouver de nouveaux indicateurs. «*Les syndicats d'employeurs restent prisonniers de cette vision à court terme et des exigences de rendement et de profit. Il faut trouver des interlocuteurs politiques et économiques pour s'engager dans cette transition.*»

Le mythe technologique

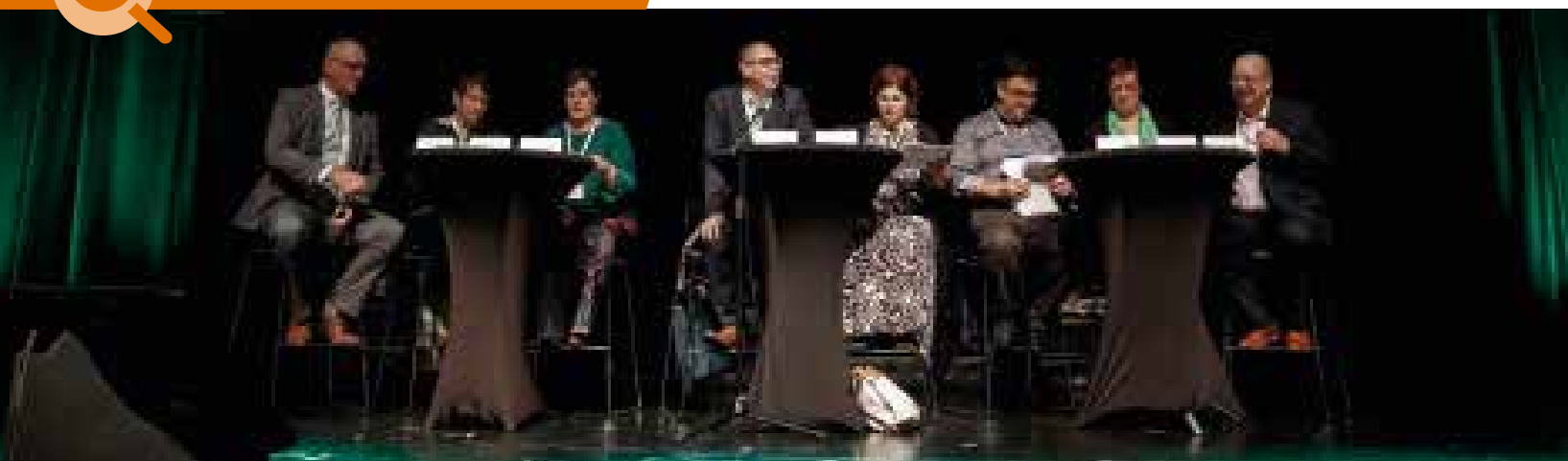
Les conséquences de la transition sont exprimées sans équivoque: «*Nous ne croyons pas en une transition dans laquelle il n'y a que des gagnants. Il y aura également des perdants. D'où la notion de juste transition, une transition qui ne laisse personne au bord du chemin.*» La CSC est convaincue qu'une transition qui ne prend pas

en compte les plus fragiles de la société sera impossible car une partie importante de la population ne suivra pas le mouvement, «*ce qui constituerait un risque démocratique important.*»

Affirmant qu'une transition n'est possible que si chacun modifie son comportement, la secrétaire générale bat en brèche les tenants du «mythe» selon lequel la technologie permettra de trouver des solutions permettant de réaliser une transition sans modifier ni le modèle ni les comportements: «*C'est un leurre qui signifie fermer les yeux et attendre sans remettre en cause la logique du profit à court terme. Il ne faut pas attendre d'être dépendants de la technologie. Il faut utiliser le potentiel des initiatives prises par des individus ou localement par des collectivités.*»

Des changements pour le long terme

L'importance de fédérer les énergies entre les différents niveaux de pouvoir est rappelé à plusieurs reprises. «*Parler de transition n'a aucun sens si l'ensemble des Régions et le niveau fédéral n'investissent pas en se renforçant mutuellement, avec un cap, une vision.*» Et il s'agira, sur cette base, d'être conséquent par rapport aux activités que l'on souhaite garder ou pas: «*Il y a parfois des choix difficiles à faire*» affirme Marie-Hélène Ska, faisant référence aux conséquences ambivalentes, à l'aune de la transition juste, de l'arrivée d'un opérateur tel que Ali Baba à Liège ou du développement du e-commerce.



Pour amorcer la transition, il faut *«travailler avec les entreprises dans une vision à moyen et long termes. Il faut briser la logique du court terme, tant pour la recherche du profit que pour le consommateur qui veut se faire livrer dans les deux heures par internet des objets dont il n'a pas spécialement besoin.»*

Briser le tabou des recettes

Les échanges avec Olivier Derruine, rédacteur au magazine *Politique*, et avec la salle laissent entrevoir la complexité et l'interdépendance des éléments qu'il s'agit d'envisager conjointement pour réussir une transition qui soit juste. Des investissements très importants -le montant de 1.115 milliards est évoqué- devront être réalisés dans l'Union européenne entre 2020 et 2030 pour atteindre les objectifs en matière de climat et d'énergie. *«Cela donne l'ampleur des recettes nouvelles à trouver. Il faut impérativement lever le tabou sur ces recettes pour financer la transition et boucler le budget.»*

Marie-Hélène Ska rappelle que la CSC a souscrit au Pacte Finance Climat⁽¹⁾ et que la lutte contre l'évasion fiscale a aussi un rôle important à jouer dans le financement de la transition. La secrétaire générale ajoute que *«la Banque européenne d'investissement devrait intervenir sur cette question, comme elle l'a fait au moment de la crise.»* Elle insiste par ailleurs sur l'impératif de *«desserrer le carcan à cause duquel il n'y a pas les moyens d'investir: il faut investir massivement dans la transition si on veut pouvoir en récolter les fruits.»*

En Belgique, cette transition passe entre autres, de manière très concrète, par des investissements dans l'isolation des bâtiments: *«Pour être juste, il faut consacrer les moyens publics, en large majorité, aux bâtiments publics, aux locataires ou à des logements qui sont devenus des passoires énergétiques.»* Cela signifie également qu'il faut s'attaquer aux problèmes de la mobilité, changer les habitudes et développer des comportements alternatifs en la matière.

Une approche collective

Marie-Hélène Ska constate à cet égard que ce sont souvent les personnes avec de bons revenus qui bénéficient d'un certain nombre d'avantages comme la voiture salaire ou qui reçoivent des primes pour utiliser des voitures hybrides. *«Il y a des choix à faire en matière de destination de l'argent public si l'on doit financer la transition. Ça suppose des décisions collectives qui vont à l'encontre de coups de pouce individuels, comme les primes.»* Le recours au coût vérité, au départ par exemple d'une régle-

mentation sur la tarification du carbone ou une taxe kérosène, constitue également un des enjeux de la CSC au niveau belge et européen dans l'horizon d'une transition juste.

Une transition avec les travailleurs

La secrétaire générale rappelle que la CSC est favorable à la diminution de la production énergétique, à la transition des modes de production énergétiques pour diminuer les émissions de CO2 et à la fermeture des centrales nucléaires en 2025. Elle ajoute cependant avec fermeté qu'*«il n'est pas question de faire une transition contre les travailleurs.»*

Et à cette aune, envisager la transition juste au niveau européen et mondial n'est pas une mince affaire: *«Dire à 300.000 mineurs polonais qui travaillent dans les mines de charbon avec un bon statut qu'il va falloir changer, ça n'est pas évident, admet Marie-Hélène Ska, mais ça n'empêche pas comme syndicalistes européens d'être ambitieux.»*

Une transition juste et ambitieuse

Cette ambition passe par l'accompagnement des travailleurs dont les métiers et les secteurs d'activité vont être amenés à changer. *«Cela supposera des investissements très importants dans leur accompagnement et dans la négociation d'accords à ce niveau.»* Cette ambition semble également indispensable en perspective des changements politiques, économiques, sociaux et individuels qu'il s'agira de réaliser en peu de temps pour réussir cette transition juste. C'est d'ailleurs sur un exemple de cette complexité, évoqué par la secrétaire générale de la CSC, que s'est conclu le débat: *«Nous allons devoir investir dans les transports en commun. Mais pour ce faire, il va également falloir resynchroniser les temps sociaux: le co-voiturage sera compliqué si la flexibilité est telle que plus personne ne travaille à la même heure. On ne pourra pas réussir la transition si on considère chaque individu isolément, avec le droit de faire tout et n'importe quoi. D'une certaine manière, il faut réimposer des normes de vivre ensemble. Cette réflexion doit être parallèle à la transition et à la mobilité.»*

D.Mo.

(1) Conférence débat organisée par la FEC et la Revue nouvelle en septembre dernier à l'Eden (Charleroi). Le contenu de la conférence-débat est disponible dans son intégralité sur <https://soundcloud.com/eden-charleroi/syndicalisme-defi-de-la-transition-juste>

(2) Initiative qui a pour but de financer la transition écologique en créant une banque européenne du climat alimentée par des fonds spécifiques prélevés sur les bénéfices des grandes entreprises.



Chimie

Chez Lubrizol, du délitement des normes à la catastrophe

L'incendie de l'usine Lubrizol, à Rouen, pose des questions sanitaires, environnementales et syndicales qui dépassent les frontières de la France. La CSC BIE a organisé une rencontre pour échanger sur les conséquences de cette catastrophe industrielle et sur les suites à lui donner.

Le 26 septembre dernier, suite à un incendie, un nuage toxique s'est élevé des flammes de l'usine Lubrizol à Rouen, classée Seveso seuil haut⁽¹⁾. Face à cet accident industriel sans précédent depuis l'explosion de l'usine AZF en 2001, Koen De Kinder, secrétaire fédéral de la CSC Bâtiment Industrie & Énergie et responsable du secteur de la chimie pour la centrale, témoigne de sa «*préoccupation pour le sort des 420 travailleurs et marque la solidarité de la CSC BIE avec eux.*» Cette catastrophe ressemble en effet à une triple peine pour les travailleurs de Lubrizol: ils en sont victimes en tant qu'habitants de la région avec des répercussions possibles pour leur santé, en tant que travailleurs dont l'emploi est menacé par le futur incertain de leur entreprise et, médiatiquement, ils sont pris pour cibles alors qu'ils n'ont rien à se reprocher ni dans l'origine, ni dans la gestion controversée de la catastrophe par les autorités.

Des normes non-appliquées

En France, la simplification et l'accélération des installations industrielles semble avoir pris politiquement le pas sur les normes sociales et environnementales. Celles-ci sont abaissées ou supprimées par les autorités françaises – Lubrizol Rouen venait de profiter d'un assouplissement normatif... - malgré l'existence de directives européennes en matière d'environnement, de sécurité et de santé.

«Le problème, ce sont moins les directives européennes qui sont plutôt bien faites que les législations nationales qui transposent leur application» déclare Luc Norga du service d'étude de la CSC BIE pour les matières environnement, énergie et mobilité. *«La simplification mais aussi le manque de personnel pour cause d'austérité aboutit à ce qu'une série de dossiers passent entre les mailles du filet.»* La France n'a malheureusement pas le monopole des évolutions qui aboutissent à ce constat. Pour Jean Louis Teheux, conseiller chez CSC BIE pour les matières santé et sécurité, *«le délitement des normes et le manque d'inspection est un constat que l'on peut malheureusement faire au niveau de l'Europe. Depuis 2012, cette volonté de simplification existe, particuliè-*

rement pour les PME. Cette évolution n'est pas encore perceptible en Belgique mais elle est néanmoins inquiétante.»

Une suppression invraisemblable

En France, dans le cadre des réformes du droit du travail, cette simplification a abouti, en 2018, à la suppression des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT), les équivalents des comités pour la prévention et la protection au travail (CPPT) belges. Ces comités ont été fusionnés avec d'autres instances représentatives du personnel. Conséquences: une diminution de près d'un tiers des représentants des travailleurs et des profils favorisant la transversalité des compétences plutôt que l'expertise.

«Depuis la Belgique, la suppression des CHSCT semble invraisemblable, surtout dans une entreprise comme Lubrizol qui a déjà été condamnée à plusieurs reprises pour des manquements sur le plan environnemental» explique Dimitra Penidis, conseillère chez CSC BIE pour le secteur de la chimie et présidente du dialogue social européen de ce secteur. *«Il est interpellant de voir à quel point les travailleurs sont mis dans une situation de risque avant et après l'accident.»*



La CSC BIE se préoccupe du sort des 420 travailleurs de Lubrizol et leur apporte solidarité et soutien.



À cet égard, il est utile de rappeler l'importance de la prévention dans toutes les entreprises où peuvent se produire des accidents ayant des répercussions sanitaires pour les travailleurs et la population, comme le rejet de fibres d'amiante par exemple.

La force syndicale

Cette catastrophe constitue un sérieux rappel à l'ordre pour l'ensemble des gouvernements de l'Union européenne (UE) sur l'importance d'appliquer les normes sociales et environnementales issues des directives européennes. Leur délitement en France, où la présence syndicale est moins forte et la concertation sociale est moins développée qu'en Belgique, témoigne de l'importance de la représentation syndicale au sein d'organes de concertation comme le CPPT.

Marina Mesure, secrétaire générale au Parlement européen pour un parti politique français, a travaillé avant cela comme syndicaliste au niveau international (pour l'OIT et l'IBB) et au niveau européen (à la FETBB). Elle estime que toutes les forces syndicales doivent s'unir de toute urgence pour parler d'une même voix afin d'éviter

que de telles catastrophes industrielles ne se reproduisent à l'avenir, là où des entreprises vieillissantes présentent des risques énormes tant pour l'environnement que pour les travailleurs.

Des actions concrètes

Pour Rico Zara, permanent CSC BIE dans le secteur de la chimie, il est urgent de mener un projet syndical européen qui donne les orientations d'une politique industrielle ambitieuse, génératrice d'emplois de qualité tout en tenant compte des enjeux climatiques.

Il est urgent de mener un projet syndical européen qui donne les orientations d'une politique industrielle ambitieuse.

Jeanne Maillart, responsable nationale des Jeunes CSC, également présente lors de cette rencontre, se dit convain-

cue de l'absolue nécessité d'impliquer les jeunes dans ces enjeux. La rencontre des jeunes CSC du 9 novembre prochain, sur le thème «Climat, emploi: même combat?», constituera d'ailleurs une occasion de les mettre dans le coup. Des ateliers et des discussions permettront de faire converger les luttes climatiques et les luttes syndicales et de se préparer pour les mobilisations à venir. Elle a invité la CSC BIE à y participer.

Enfin, José Angeli, de l'équipe RISE de la FEC, a proposé que la CSC exprime son soutien aux travailleurs de l'entreprise Lubrizol en prenant contact avec leurs délégations syndicales. Dans cette perspective, la CSC BIE soutiendra la CFDT Énergie Chimie (syndicat français) grâce à des contacts avec Laurent Soulier, secrétaire fédéral CFDT - Fédération Énergie Chimie. Nul doute que cette rencontre connaîtra donc des prolongements.

D.Mo.

(1) Entreprise qui a une activité liée à la manipulation, la fabrication, l'emploi ou le stockage de substances dangereuses.

JOURNÉE CHANTIERS NATIONALE: ÉCOUTER ET INFORMER

Pour cette 11^{ème} édition de la désormais traditionnelle «journée chantiers» nationale, plus de 1.000 militants et membres du personnel de la CSC bâtiment - industrie & énergie (CSC BIE) ont enfilé des chaussures de sécurité et un casque pour informer près de 15.000 travailleurs sur leurs conditions de salaire et de travail. Cette année, la CSC BIE a mis l'accent sur les améliorations permises par les récentes CCT sectorielles et sur les avancées en matière de lutte contre le dumping social.

Grâce à la conclusion de l'accord sectoriel 2019-2020, les conditions de travail et de salaire des ouvriers de la construction s'améliorent considérablement. Les indemnités de mobilité augmenteront de 20% à partir du 1^{er} décembre 2019 (sauf pour les chauffeurs avec passagers qui doivent attendre l'augmenta-



tion du plafond ONSS). Les travailleurs qui parcourent plus de 43.000 km par an bénéficieront d'un jour de congé payé supplémentaire.

En outre, la lutte contre le dumping social et les faux indépendants se poursuit sans relâche dans le secteur. La CSC BIE poursuit son combat en faveur d'une perception correcte des cotisations de sécurité sociale dans le pays d'occupation du travailleur détaché et d'une augmentation des effectifs au sein des services de contrôle et d'inspection.

CONSTRUCTION: LA MOBILITÉ AVANCE

Le 30 septembre dernier, à la réunion de la CP 124 (construction), les interlocuteurs sociaux ont signé les textes conventionnels. En matière de mobilité, la CCT reprend les dispositions suivantes:

- 1 Augmentation des indemnités de mobilité de 20% à partir du 1^{er} décembre 2019, sauf pour les chauffeurs avec passagers. L'indemnité de mobilité pour les chauffeurs avec passagers sera augmentée dès que le plafond ONSS sera relevé;
- 2 Création d'une 3^{ème} catégorie «chauffeurs sans passagers» avec voiture d'entreprise à partir du 1^{er} décembre 2019;
- 3 Droit à un jour de mobilité à prendre avant le 31 mars 2020 au plus tard lorsque le nombre de kilomètres parcourus en 2019 dépasse les 43.000 km.



Namur

Les TSE veulent reconquérir le droit à la santé

Les Travailleurs sans emploi (TSE) de la CSC ont présenté les premiers résultats de leur enquête sur la santé des sans-emploi à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre la pauvreté.

Des délégations de militantes et de militants des fédérations et des groupes spécifiques de la CSC se sont rendues à Namur, le 17 octobre dernier, pour témoigner de leur refus de la misère à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre la pauvreté. Elles ont arpenté les rues de la capitale wallonne jusqu'à la place d'Armes pour manifester leur volonté de «reconquérir le pouvoir de vivre». Tel était le thème d'action de la grande manifestation organisée par le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté (RWLP) et soutenue par la CSC. Le groupe des Travailleurs Sans Emploi (TSE) de la CSC a profité de cette occasion pour présenter les premiers résultats de l'enquête menée, en collaboration avec la Chaire Travail-Université sur la question de la santé.

Entrer dans un cercle vicieux

Quels sont les impacts de la perte d'emploi et des périodes de chômage sur la santé des personnes sans emploi? L'enquête menée à Bruxelles et en Wallonie entre avril et juin 2019 analyse le millier de réponses reçues et propose un état des lieux de la santé. La situation de chômage est envisagée sous des angles divers: les effets sur la santé, l'accès aux soins et la question de l'activation.

«Ce questionnaire répond à une attente de nos militants, explique Khadija Khourcha, responsable nationale des TSE. La santé des travailleurs est souvent évoquée dans les médias, à travers le burnout par exemple. Mais les sans-emploi subissent également de multiples pressions car ils n'ont pas de boulot et risquent d'entrer dans un cercle vicieux où ils ne trouvent plus de boulot parce qu'ils sont malades de cette pression.»

Parmi les résultats de cette enquête, pointons quelques résultats. Tout d'abord, un constat global impressionnant: les problèmes de santé concernent environ une



Les TSE de la CSC ont pris part à la manifestation contre la pauvreté «pour reconquérir le pouvoir de vivre.»

personne sans emploi sur six, tant des hommes que des femmes.

L'âge et la durée du chômage sont les facteurs qui influencent leur état de santé: à partir de 40 ans, les plus âgés semblent en plus mauvaise santé, à l'instar des personnes au chômage depuis plus d'un an. Les sans-emploi avec un niveau de formation moins élevé sont plus nombreux à être en mauvaise santé.

Près de la moitié des personnes interrogées déclarent que leur santé est restée stable, mais 42,6% des répondants considèrent que leur état de santé s'est plutôt voire fortement détérioré depuis qu'ils sont sans emploi. Cela interpelle. Ce constat augmente avec l'âge et avec la durée de la période de chômage: 54,7% des TSE au chômage depuis plus de deux ans considèrent que leur santé s'est dégradée. Cette dégradation n'épargne pas les personnes avec un niveau de formation élevé.

Renoncer aux soins

L'enquête se penche également sur les problèmes de santé rencontrés durant la période de chômage sur le plan physique, mental mais aussi social. Ce point concerne la qualité des relations avec l'entourage de la personne et le sentiment de soutien social. Les résultats sont clairs: durant la période de chômage, il y

a une tendance à voir moins souvent ou à ne plus voir ses amis. C'est le cas de 33% des personnes durant les six premiers mois de chômage et, après plus de deux ans, pour quasi la moitié des TSE (49,6%). Néanmoins, les TSE ressentent assez largement le soutien de leur entourage (71%) même si ce sentiment a tendance à diminuer après deux ans au chômage. Sans surprise, l'enquête constate qu'une large majorité des personnes interrogées ont des difficultés à boucler les fins de mois (84,8%) et que, pour près de deux-tiers d'entre elles, les frais de soins de santé sont difficiles voire impossibles à supporter, ce qui aboutit à un renoncement ou un report de soins de santé.

La présentation a été suivie d'échanges avec la salle. Puis, les militants et militantes TSE ont proposé les thématiques de l'enquête qu'ils souhaitent voir développer au niveau régional. Rendez-vous a également été pris avec Christie Morreale, ministre wallonne de la Santé, présente à la manifestation, pour lui faire part du cahier de revendications des TSE et envisager, à l'aune de cette enquête, les mesures nécessaires pour préserver le droit fondamental à la santé.

Les résultats complets de l'étude seront rendus publics prochainement.

D.Mo.



Namur

Unis pour le climat et contre la pauvreté

Le Rainbow warrior III, le navire écologique de Greenpeace, arpente les mers du monde pour militer en faveur d'une transition énergétique. Il a terminé sa tournée européenne à Anvers où il a été le théâtre d'une rencontre inédite entre les acteurs belges pour le climat: une quarantaine d'associations rassemblées sous la bannière «United for climate».

Greenpeace, la Coalition climat, la CSC, la FGTB, le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté, Workers for climate, Teachers for climate, le Moc, le CNCD-11.11.11... Leur point commun: clamer d'une même voix la nécessité d'avoir une transition climatique socialement juste qui ne laisse aucun travailleur et aucun citoyen sur le carreau.

Ce 4 octobre, à l'initiative de United for climate, ce sont des personnes précaires ou en état de pauvreté qui sont venues faire entendre leur vécu à Anvers, sur le Rainbow Warrior. Car ce sont elles qui subissent et payent le prix fort de mesures et de tarifs non sociaux. Comment, quand on n'a pas de moyens, adopter des comportements qui ne soient pas nuisibles au climat? Deux tables rondes étaient organisées. L'énergie, la mobilité, l'isolation des logements... étaient au cœur des témoignages.

Au cœur de la pauvreté

Pascale a cinq enfants dont des triplés. Elle vit à Mehaigne, un village près d'Eghezée: «J'ai été en règlement collectif de dettes. On m'a collé un compteur à budget pendant quatre ans alors que j'avais des panneaux photovoltaïques. Je ne pouvais dès lors plus profiter des avantages des panneaux. (...) On n'a pas une vieille voiture par goût, on n'a pas le choix. J'ai récupéré un utilitaire d'un ami décédé. C'est pratique pour aller chercher les colis alimentaires. Dans mon village, les bus sont rares et chers. Mon fils commence des études à Bruxelles. Ma voiture ne peut plus y rouler parce qu'elle est trop polluante. Comment faire pour le déménager? Quand je suis tombée dans la précarité, j'avais une voiture sept places.»



Des personnes précaires ou en situation de pauvreté sont venues témoigner de leurs difficultés à adopter des comportements qui ne sont pas nuisibles pour le climat.

Pacou est devenue propriétaire en 1985. Elle vit dans une maison non isolée qui coûte cher en énergie et où il y a des travaux à faire partout. «Une fois, j'ai voulu demander une prime. Je ne l'ai pas eue parce qu'à l'époque, il fallait avoir fait des travaux pour presque le double. Et maintenant, je ne peux pas avancer l'argent. Je ne demande plus l'aide du Fonds social mazout parce qu'il y a trop de contraintes. Tout cela fatigue. Il faut se battre pour tout, tout le temps. Tu perds tes droits car tu en as marre. Tu ne fais plus rien d'autre que calculer. Je sais qu'il pleut dans mon grenier. Je ne vais pas voir. J'ai honte d'être pauvre.»

La CSC était représentée autour d'une table ronde par José Angeli, du Réseau intersyndical de sensibilisation à l'environnement (Rise), et Daniel Coenen. Ce militant Travailleur sans emploi de Liège est venu témoigner des différences de tarifs des transports en commun entre les trois Régions (voir son portrait p. 11).

Un appel urgent aux politiques

Les associations membres de United for climate lancent un appel urgent pour que la transition vers une société respectueuse du climat se fasse de manière équitable, en n'excluant personne. Pour

elles, cette transition offre un nombre incroyable d'opportunités pour combattre les inégalités et améliorer la qualité de vie des citoyens, de tous les citoyens. Mais pour éviter que les mesures se retournent contre les gens dans la pauvreté, les politiques doivent être à leur écoute. United for climate propose cinq mesures clés qui profiteront aux personnes et au climat:

- ① Contribution équitable des grands pollueurs et des plus hauts revenus.
- ② Droit à l'énergie et à un logement climatiquement neutre.
- ③ Partage de l'énergie - Énergies renouvelables pour tous.
- ④ Amélioration des transports publics, de la pratique du vélo et verdissement du parc automobile.
- ⑤ Assurer une transition industrielle solidaire, participative et équitable

D.C.



A lire sur

www.greenpeace.org/belgium/fr/rapports/7135/united-for-climate-les-opportunités-dune-transition-climatique-equitable/



DANIEL COENEN: POUR DES TRANSPORTS EN COMMUN ACCESSIBLES À CHACUN

«Voici trois cartes de transport: la carte De Lijn coûte 54€ par an, la carte STIB, 85 €, et la carte TEC, 580 €. Pour le même budget, le Wallon «invalide» voyage durant un an, le Bruxellois, sept ans, et le néerlandophone dix ans et demi!!!» C'est le constat qu'a fait Daniel Coenen, 53 ans, militant chez les Travailleurs sans emploi de la CSC Liège. De l'accès à la mobilité pour tous, il a fait son combat. Les transports en commun, il est tombé dedans quand il était petit. Les trains, c'est sa passion, son «dada depuis qu'il sait marcher». Enfant, il habitait un village dans lequel il y avait une gare. Fasciné, il regardait les trains refusant d'aller se coucher avant que ceux-ci ne fassent dodo.

Après des études de tourisme, il s'inscrit dans «toutes les agences d'intérim d'Eupen à La Louvière, en passant par Wavre, Waterloo, Marche-en-Famenne». Il finit par trouver un emploi dans les transports à Charleroi, puis à Huy dans des carrières (groupe Lhoist), puis à Welkenraedt. Pendant toutes ces années, il prendra essentiellement le train et devient expert en horaires. Il se souvient: «De Liège, je prenais le train jusqu'à Welkenraedt, puis un bus jusqu'à la frontière. Après deux-trois mois, on m'a proposé de travailler à pauses dans la même société. Je prenais le train à 4h10 pour arriver à 4h45 à Welkenraedt, puis trajet à pied jusqu'à l'autoroute pour commencer à 6h. Quand je travaillais de 12h à 20h, je devais prendre le train de 10h à Liège et j'arrivais à 11h10 au boulot. J'étais de retour chez moi à 22h. Quand je bossais de 14h à 22h, je prenais le dernier train à 1h09 du matin, le train international de Varsovie. En juin 1992, deux trains ont été supprimés. Au lieu de 4h15, je devais prendre le train de 1h25 pour commencer le travail à 6h.»

Après ce contrat, il travaille à Rhisnes (Namur), Waremme, Lodelinsart (Charleroi), Seneffe, Anhée (Dinant), Zaventem, Herstal (Liège), Bruxelles, ce qui approfondit encore sa connaissance des trains et de leurs horaires.

En 2012, il tombe malade et garde des séquelles d'une opération. Depuis, il marche difficilement en s'aidant d'une béquille. Il est reconnu comme invalide et découvre les différences de tarifs entre les Régions: «Aux Tec wallons, il n'y a pas de tarif invalide. C'est 580 euros par an ou 70 euros par mois. Si vous n'avez pas les moyens de vous payer l'abonnement annuel en une fois, il vous en coûte 840 euros.»

Les fréquences de bus elles aussi laissent songeur: «Dans les grandes villes, il est courant qu'à partir de 18h30, il n'y ait plus qu'un bus par heure. Dans certains villages, c'est deux bus par jour! Ce qui est pénalisant aussi en Wallonie, c'est que l'abonnement mensuel du Tec commence le 1^{er} du mois, alors que les



© Domestienne Coppieters

Nom > Coenen
Prénom > Daniel
Age > 53 ans
Fonction > militant chez les Travailleurs sans emploi de la CSC Liège

deux autres sociétés permettent de débiter l'abonnement à la date réelle.» Pas étonnant que, dans ces conditions, il n'y ait en moyenne que neuf passagers dans un bus wallon.

Ces aberrations, Daniel est allé les expliquer, avec une délégation de TSE, aux ministres wallons de la Mobilité: le 1^{er} avril au ministre Di Antonio et le 17 septembre, durant la Semaine de la mobilité, au nouveau ministre, Philippe Henry. Leurs revendications principales: des abonnements à tarif réduit pour les petits revenus (abonnement intervention majorée comme en Flandre et à Bruxelles), faire démarrer les abonnements à la date d'achat, permettre de payer l'abonnement annuel par tranches. Et, pour répondre à la sous-utilisation des bus wallons, mettre en place des navettes qui iraient chercher les utilisateurs dans les endroits reculés pour les conduire à des arrêts bien desservis.

Daniel a aussi représenté la CSC lors de l'action «United for climate» qui s'est déroulée sur le Rainbow Warrior le 4 octobre à Anvers (voir p. 10). Pour cet événement prévu à 10h, il a pris le bus de 6h50 à Jemeppe-sur-Meuse pour une arrivée vers 7h15 à Liège Guillemins. Le retard cumulé des deux trains depuis Bruxelles s'est élevé à 17 minutes... Il est donc arrivé en retard à l'action, mais pas grave puisque la plupart des personnes qui s'y rendaient étaient dans ces mêmes trains.

D.C.



Un congrès pour penser le travail de demain

Pendant trois jours, 900 militantes et militants mandatés par leurs organisations (centrales professionnelles et fédérations régionales) se sont réunis à Ostende pour discuter et voter les 25 lignes de force qui constitueront la feuille de route de la CSC pour les années à venir. Dans ce monde qui semble perdre le nord, il est important de ressortir notre boussole, de garder des repères, de prendre le temps de revenir à nos fondamentaux. Grâce à cette boussole, la CSC a tracé la voie qui lui permettra d'atteindre ses objectifs et revendications concernant ce qui sera le travail de demain.

Nous l'avons répété pendant tout notre congrès: ce n'est pas la technologie qui pose problème, mais la redistribution du gain technologique. Or, les mécanismes de redistribution sont sous pression en Belgique et partout dans le monde. Ils doivent être renforcés. C'est le rôle d'une organisation sociale comme la nôtre. Le monde du travail peut évoluer mais nous l'avons dit et redit: les travailleurs et les travailleuses ne sont pas des robots. La transition vers le travail de demain doit être juste. Elles doit se penser collectivement car notre société est bien plus qu'une addition d'individus isolés.

Ce sens du collectif nous a permis d'engranger de belles victoires syndicales comme l'application du droit du travail au personnel de Ryanair ou l'adoption de la convention internationale contre les violence faites aux femmes. Produire de l'action collective comme nous l'avons fait pendant cinq ans, c'est défendre notre vision de la société et du changement mais aussi opposer notre propre récit à celles et ceux qui nous disent qu'il n'y a pas d'alternatives. Lorsque l'on se bat pour ses convictions, en se disant que les idées que l'on porte sont justes, on peut beaucoup. Nous pouvons et devons jouer un rôle déterminant pour sortir du climat de défiance actuel, du repli sur soi, du chacun pour soi, de la peur de l'autre.

Lors de ce congrès, vous avez fait entendre votre voix. Vous ferez de même lors des élections sociales. C'est grâce à vous et ensemble que nous dessinerons le travail de demain.

Marie-Hélène Ska,
secrétaire générale
Marc Leemans,
président



PAS DE TITRES SERVICES POUR L'ACCUEIL DE L'ENFANCE > 2

La CSC refuse l'utilisation du dispositif des titres services pour pallier le manque de structures adaptées en matière d'accueil extrascolaire. Ce serait apporter une fausse solution à un vrai problème.



QUELLES SUITES APRÈS L'INCENDIE DE LUBRIZOL? > 7

L'incendie de Lubrizol à Rouen pose des questions qui dépassent les frontières de la France. La CSC BIE a organisé une rencontre pour échanger sur les conséquences de cette catastrophe industrielle et sur les suites à lui donner.



CONSTRUCTION: 11^{ème} ÉDITION DE LA «JOURNÉE CHANTIERS» > 8

Plus de 1.000 militants et membres du personnel de la CSC BIE ont informé près de 15.000 travailleurs sur leurs conditions de salaire et de travail en mettant l'accent sur les améliorations obtenues lors des récentes CCT sectorielles.



LES TSE VEULENT RECONQUÉRIR LE DROIT À LA SANTÉ > 9

Les Travailleurs sans emploi (TSE) de la CSC ont présenté les premiers résultats de leur enquête sur la santé des sans-emploi à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre la pauvreté.



UNIS POUR LE CLIMAT ET CONTRE LA PAUVRETÉ > 10

Le Rainbow warrior III, le navire écologique de Greenpeace, a terminé sa tournée européenne à Anvers où il a été le théâtre d'une rencontre inédite entre les acteurs belges pour le climat dont la CSC.



POUR UNE MOBILITÉ ACCESSIBLE À CHACUN > 11

Daniel Coenen, 53 ans, militant chez les Travailleurs sans emploi de la CSC Liège se bat depuis des années pour une mobilité accessible à tous et toutes.

La CSC a participé à la manifestation contre la pauvreté, «Reconquérir le pouvoir de vivre», le 17 octobre, à Namur.

